

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

FC LAUNAGUET



VIDE

GRENIER

LAUNAGUET

STADE MUNICIPAL
8H - 17H

Parkings Expos et Visiteurs

140 emplacements à partir de 12€

Restauration - Buvette - Animations

Avec le soutien de



VILLE DE
Launaguet

www.launaguet.com

Renseignements :

www.fclaunaguet.footeo.com - Tél : 07 68 34 69 80



BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DU FC LAUNAGUET (Stade Municipal) DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2019

EMPLACEMENT

FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
N° Affiliation Ligue 521942
District de Haute Garonne Midi Toulousain
Siège social : Mairie de Launaguét
95, Chemin des Combes - 31140 LAUNAGUET

Organisé par le FC LAUNAGUET avec le soutien de la mairie de Launaguét

Réservé organisation

IDENTITE DE L'EXPOSANT (si mineur autorisation des parents)

NOM, Prénom

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE ACTIVITE

ACTIVITE

MAIL

DOCUMENTS A FOURNIR :

- 1- Pièce à présenter (photocopie) : Carte d'identité / Passeport / Permis) avec photo (recto-verso),
- 2- Ce bulletin rempli et signé,
- 3- Règlement (chèque ou espèce).

RESERVATION :

Nombre d'emplacemnt(s) sans voiture à 12 € : X 12 € = €

Nombre d'emplacemnt(s) avec voiture à 17 € : X 17 € = €

Montant total : €

Mode de règlement : Chèque bancaire (à l'ordre du FC LAUNAGUET) : €
 Espèces : €

(La plupart des emplacements sont de 5m de façade par 2,5m, d'autres de 6x2m ou 4x4m. Les places voitures font 5m de long, si votre véhicule est plus long merci de nous le signaler)

Bulletin à déposer lors des permanences ou à envoyer soit :

- Par mail : videgrenier.fcl@gmail.com

- Par courrier à l'adresse suivante : Patrick FIORE, 21 Rue de cocagne - 31140 LAUNAGUET.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné (e) né (e) le : / /

à, participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- N'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- Ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à

le / / (Article L310-2 du code du commerce)

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés (Article R4321-9 du Code pénal), et de ne pas vendre de nourriture ou de boissons.

J'ai pris connaissance du règlement du vide grenier et je l'accepte (Cocher la case).

Fait à, le

(signature)